

FONDS D'ETUDES ET DE MISSIONS D'EXPERTISES TECHNIQUES

NI : 15589/11 ET 12
BOL/00/008

RAPPORT FINAL

INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

| | | |
|---|---|--|
| Pays | : | BOLIVIE |
| Secteur et sous –secteur CAD | : | 43010 |
| Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution | : | Vice ministère des Investissements Publics et du Financement Extérieur |
| Agences d'exécution | : | Coopération Technique Belge |
| Nombre d'experts en coopération internationale de la CTB | : | Aucun |
| Date de reprise de la prestation | : | |
| Selon CMO | : | 12 décembre 2000 |
| Effective | : | 01 février 2002 (Echanges de Lettres) |
| Date de clôture de la prestation | : | |
| Selon AS/CS | : | 31 décembre 2005 (Selon Echange de Lettres) |
| Estimée | : | 31.12.2005 |
| Modalités de gestion de la prestation | : | Cogestion |
| Budget total de la prestation suivant CMO | : | 771.321,00 EUR |
| Période couverte par le rapport : | : | 01 février 2002 – 31 décembre 2005 |

Annexe : Etat des recettes et des dépenses au 31 décembre 2005

1^{ère} PARTIE : RAPPORT NARRATIF

1. Antécédents

Le Fonds d'Etudes a été créé par la loi belge du 10 août 1981. Cette contribution non remboursable est destinée au financement des études de préinvestissement, y compris les études d'identification, de préfaisabilité, de faisabilité et de préparation de cahiers de charges et de dossiers technique, ainsi que les missions d'expertises technique de courtes durées liées aux projets en cours ou à réaliser.

Les projets faisant l'objet des études et des missions d'expertise technique doivent (i) s'inscrire dans les objectifs de développement économique et social de la Bolivie et de la politique belge en matière de coopération, d'une part, et (ii) favoriser le transfert de technologie et de savoir-faire entre les deux pays et avoir un impact positif sur le développement de leurs activités économiques, d'autre part. L'utilisation de cette contribution est réservée au secteur public.

Un arrangement particulier est signé dans ce cadre entre le gouvernement belge et le gouvernement du pays bénéficiaire, celui-ci peut-être sujet d'adaptation ou d'avenant via l'échange de lettres.

Le Fonds d'Etudes et de Missions d'Expertises Techniques belgo bolivien (le Fonds d'Etudes) fonctionne en Bolivie depuis le 9 novembre 1990, suite aux dispositions et accords pris lors de la Réunion de la Commission Mixte belgo bolivienne de la Coopération au Développement réunie à La Paz le 3 novembre 1989.

Le Vice ministère des Investissements Publics et du Financement Extérieur (VIPFE) qui dépend du Ministère des Finances est l'entité nationale qui coordonne la coopération internationale en Bolivie et par laquelle transitent toutes les demandes de financement.

Il faut distinguer quatre phases, à savoir :

- Une première phase de 1990 à 1993 concerne l'Accord Particulier du premier Fonds d'Etudes signé le 9 novembre 1990 pour une contribution financière de 1.100.000,00 USD à charge de la Section de Coopération de l'Ambassade de Belgique.
- Une deuxième phase de 1993 à 2000 concerne l'Accord Particulier du deuxième Fonds d'Etudes signé le 17 décembre 1993 pour une contribution financière de 1.340.611,59 USD à charge de la Section de Coopération de l'Ambassade de Belgique. Cette phase a fait l'objet de quatre échanges de lettres visant à prolonger cet Accord Particulier.
- Une troisième phase de 2000 à 2002 s'inscrit dans le cadre de la Réforme de la Coopération Belge et concerne le deuxième Fonds d'Etudes. Durant cette période ce Fonds faisait l'objet de la reprise remise entre l'Ambassade de Belgique et la Coopération Technique Belge (CTB). La Convention de Reprise de la Gestion et de la Mise en Œuvre de l'intervention en cours dénommée « Fonds destiné au Financement d'Etudes et de Missions d'Expertises Techniques » a été signée par la CTB et l'Etat Belge le 12 décembre 2000. A dater de la reprise et sur base des informations disponibles, le solde du don en numéraire, objet de la contribution belge, est estimé à un montant de 771 320,97 EUR. Cette phase a fait l'objet de deux échanges de lettres visant à prolonger l'Accord Particulier.
- Une quatrième phase de 2002 à 2005 concerne la mise en œuvre effective du deuxième Fonds d'Etudes transféré à la CTB (contribution financière transférée à la CTB de 771.320,97 EUR), dans le cadre de la cogestion entre la CTB et le VIPFE. Cette phase a fait l'objet de deux échanges de lettres visant à prolonger l'Accord Particulier.

L'Ambassade de Belgique, la CTB et le VIPFE sont les membres de la Structure Mixte de Concertation Locale, dénommée « Comité Opératif », dont la composition et les compétences ont été définies le 21 mars 2000 lors de la IV^{ème} Commission Mixte. Ce Comité Opératif fait également fonction de Structure Mixte de Concertation Locale et de Comité des Partenaires en application de la méthode PRIMA. Il représente donc la concrétisation du processus participatif prévu par cette méthodologie. Sa mise en œuvre a été longue et a coûté des efforts considérables mais a constitué un succès indéniable en matière de partenariat pour l'approbation des interventions à charge du Fonds d'Etudes.

Pour la cogestion des comptes du Fonds d'Etudes, l'Etat belge a désigné le Représentant Résident de la CTB à La Paz comme coordonnateur chargé de liquider et d'ordonnancer les dépenses imputables au Fonds d'Etudes. Par l'échange de lettres du 4 décembre 2001, le VIPFE est désigné par l'Etat Bolivien comme étant l'ordonnateur.

Le présent rapport porte sur la période de reprise de la gestion du Fonds d'Etudes par la CTB jusqu'au 31 décembre 2005, date de clôture du dit Fonds reprise dans l'Echange de Lettres du 30 août 2005.

2. En partant des Résultats Intermédiaires de la prestation, liste des principales activités et réalisations de la prestation par rapport à ses objectifs et à la période sous revue

Les projets suivants ont été identifiés et mis en œuvre durant la période 2002 et 2005.

2.1. "Mejoramiento del Ecosistema Urbano Rural de la ciudad de El Alto denominado Plan Verde – Departamento de La Paz"

L'étude visait à réaliser l'analyse de faisabilité du Plan Vert qui consistait à améliorer l'écosystème urbain et rural de la Municipalité de El Alto, formuler des propositions techniques, économiques, financières et socio environnementale de caractère intégré qui répondaient à ses 6 composantes (reboisement, aménagement de parcs écologiques, gestion des résidus solides, réhabilitation des rivières, installation de coupe vents, arborisation des voies urbaines et périurbaines) tout en incorporant le « renforcement institutionnel » comme thème transversal.

La Résolution de Financement a été signée le 28 février 2002.

La Convention Interinstitutionnelle de Financement (CIF) a été signée le 2 juillet 2002.

Le Contrat de Mise en œuvre a été signé le 28 octobre 2002.

Le bureau d'études *Reingeniería Total SRL* a été sélectionné et engagé pour réaliser cette étude d'une durée de cinq mois pour un montant de 31.495,70 EUR.

Cette étude a connu beaucoup de retard malgré l'implication importante de l'Ambassade de Belgique et de la CTB. Un Comité de Suivi comprenant l'Ambassade de Belgique, la CTB, le VIPFE et la Mairie de El Alto avait été constitué à cet effet.

Le rapport final a été remis en août 2003 et priorisait seulement deux des six composantes initiales : (i) la formation et la sensibilisation à la problématique de l'environnement et le renforcement de la direction de l'environnement de El Alto et (ii) l'organisation de la gestion des ordures ménagères, solides et liquides.

La Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD) a décidé de ne pas financer la formulation de ce projet vu la faible qualité du rapport de faisabilité qui remettait en cause la viabilité du projet et priorisait d'autres projets d'impact majeur.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), la totalité des fonds réservés à cette étude a été déboursée.

2.2. "Elaboración de un Plan de Extensión de Cobertura de la Red de Servicios de Salud en El Alto – Departamento de La Paz"

L'étude visait à disposer d'une source d'information qui permettait de placer dans leur contexte les aspects historiques et techniques du réseau des établissements de santé, leur situation et leur rendement, leurs forces et leurs faiblesses dans le but de définir un plan d'extension de couverture pour améliorer la situation de la santé de la population de El Alto.

La Résolution de Financement a été signée le 28 février 2002.

La CIF a été signée le 3 avril 2002.

Le Contrat de Mise en œuvre a été signé le 20 août 2002.

La consultante Silvia Villarroel Tapia a été sélectionnée et engagée pour réaliser cette étude d'une durée d'un mois pour un montant de 4.208,87 EUR.

Cette étude a connu beaucoup de retard malgré l'implication importante de l'Ambassade de Belgique et de la CTB.

Le rapport final a été remis par la consultante le 15 mai 2003.

Elle a donné suite à la signature de la Convention Spécifique relative au «Projet d'Extension de la Couverture et de l'Amélioration de la Qualité d'Attention du Réseau de Services de Santé de la Municipalité de El Alto» signée le 19 juillet 2004.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), la totalité des fonds réservés à cette étude a été déboursée.

2.3. "Estudio de Factibilidad Plan de Desarrollo Rural Integrado de la Provincia Oropeza – Departamento de Chuquisaca"

L'étude visait à obtenir une proposition de faisabilité du Plan de Développement Rural Intégral de la Province d'Oropeza afin d'optimiser quatre composantes (renforcement institutionnel, tourisme et artisanat, production laitière et transformation, agriculture durable et transformation) de manière intégrale tout en incorporant l'approche d'égalité de chances entre hommes et femmes et d'environnement comme thème transversal.

La Résolution de Financement a été signée le 28 juin 2002.

Comme le règlement du Fonds d'Etudes ne permettait pas de signer un contrat avec une intercommunale (*mancomunidad*), le VIPFE a dû retarder la signature de la CIF jusqu'au 3 juillet 2003.

Le Contrat de Mise en œuvre n'a pu être signé que le 7 avril 2004.

Le bureau d'études CITER a été sélectionné et engagé pour réaliser cette étude d'une durée de 135 jours pour un montant de 98.971,17 EUR.

L'étude n'a pu démarrer que le 26 octobre 2004 parce que la partie bolivienne avait omis de réaliser l'inscription budgétaire de ses fonds de contrepartie au Budget général de la Nation. D'autres facteurs d'ordre sociopolitique et climatique ont également retardé son déroulement.

L'Ambassade de Belgique et la CTB ont consacré beaucoup de temps au suivi de cette étude.

Vu le coût élevé de celle-ci, l'Ambassade a demandé au bureau d'études CITER de tenir compte de tous les points propres à la méthodologie d'identification de la Coopération belge pour disposer d'un dossier complet et de prioriser la composante agricole, plus précisément la fructiculture et l'horticulture, sur le budget de la coopération belge.

Le rapport final a été remis au mois de mai 2005.

Il a donné suite à la signature de la Convention Spécifique relative au «Programme de Chaînes Productives Agricoles Durables dans la Province d'Oropeza» signée le 29 novembre 2005.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe) la totalité des fonds réservés à cette étude a été déboursée.

2.4. "Estudio de Desarrollo Económico No Agropecuario en la Provincia Chayanta - Departamento de Potosí"

L'étude visait à obtenir un diagnostic et une proposition stratégique intégrale pour la mise en place du Programme de Développement économique non agricole dans la Province de Chayanta tout en incorporant l'approche d'égalité des chances entre hommes et femmes et l'environnement comme thème transversal.

La Résolution de Financement correspondante a été signée le 15 avril 2003.

La CIF a été signée le 30 juin 2003.

Après deux appels d'offres lancés en 2003 et déclarés déserts, il a fallu procéder à une invitation directe en 2004 dont le résultat permit la signature du Contrat de Mise en oeuvre. Le bureau d'études I.A.S a été sélectionné et engagé seulement le 31 octobre 2005 pour réaliser cette étude d'une durée de trois mois pour un montant de 36.408,72 EUR.

Ce retard est dû au fait que la partie bolivienne avait omis de faire inscrire sa contrepartie au Budget général de la Nation.

L'étude a démarré effectivement le 8 décembre 2005 dès réception de l'ordre de démarrage.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe) à ce jour aucun fonds n'a été déboursé dans le cadre de cette étude car le contrat ne prévoit pas de paiement d'avance.

2.5. "Elaboración del Diseño Final de Puentes en las Provincias de Chayanta y Oropeza - Departamentos de Potosí y Chuquisaca"

Cette étude de sols visait à obtenir une proposition de dossiers de formulation pour la construction de 17 ponts situés sur la diagonale Jaime Mendoza et répartis entre les Provinces de Chayanta et Oropeza dans les Départements de Potosi et Chuquisaca.

La Résolution de Financement a été signée le 15 avril 2003.

La CIF a été signée le 4 septembre 2003.

Le Contrat de Mise en oeuvre a été signé au mois de décembre 2003 avec le « *Servicio Nacional de Caminos* » pour un montant de 23.438,37 EUR.

Les dossiers finaux ont été remis au mois de juin 2004 ce qui permit de préparer les termes de référence de leur évaluation et l'exécution des constructions de 4 ponts dans la Province de Chayanta grâce à un financement du Fonds de Contre Valeur belgo bolivien.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), la totalité des fonds réservés à cette étude a été déboursée.

2.6. "Consultor Experto en Administración de Base de Datos ORACLE – Departamento de La Paz"

L'étude visait à garantir l'installation effective d'une base de données sur la plateforme Oracle et l'installation d'autres outils pour la formulation et le suivi du Système d'Information sur les Investissements (SISIN) via le VIPFE.

La Résolution de Financement a été signée le 1^{er} juillet 2003.

Le Contrat de Mise en oeuvre a été signé le 25 août 2003.

Le consultant Rodrigo Crespo a été sélectionné pour réaliser cette étude d'une durée de quatre mois pour un montant de 4.992,18 EUR.

L'étude a pris du retard car le consultant a donné sa démission en cours de mission et n'a pu être remplacé que quelques mois plus tard par le consultant Ronald Monroy.

Le rapport final a été remis au mois de juin 2005.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), la totalité des fonds réservés à cette étude a été déboursée.

2.7. "Supervisión del Estudio Plan Verde El Alto - Departamento de La Paz"

Cette expertise visait à réaliser la supervision de l'étude intitulée "*Mejoramiento del Ecosistema Urbano Rural de la ciudad de El Alto denominado Plan Verde*" (Cf. point 2.1.) dans le but de garantir la viabilité technique et la faisabilité socio économique de ses six composantes.

La Résolution de Financement a été signée le 21 août 2003.

La CIF a été signée le 24 septembre 2003.

Le Contrat de Mise en œuvre a été signé le 12 septembre 2003.

Le consultant Juan Marcos Durán a été sélectionné pour réaliser cette étude d'une durée d'un mois pour un montant de 1.692,56 EUR.

Le rapport final a été remis dans le courant du mois de novembre 2003 et a permis d'enrichir l'étude ci-dessus mentionnée.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), la totalité des fonds réservés à cette étude a été déboursée.

2.8. "Doce Estudios a Diseño Final de Cuencas - Departamento de La Paz"

L'étude visait à disposer d'un projet de formulation d'aménagements des bassins versants de manière à protéger des inondations plusieurs populations du Département de La Paz.

La résolution de financement a été signée le 24 septembre 2003.

La CIF a été signée le 20 octobre 2003.

Le Contrat de Mise en œuvre a été signé le 27 octobre 2003.

Le bureau d'études PROMIC a été engagé pour réaliser cette étude d'une durée de sept mois pour un montant de 197.518,69 Euros.

Des facteurs sociopolitiques et climatiques ont retardé le bon déroulement de l'étude qui se trouve actuellement en phase de conclusion.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe) la quasi totalité des fonds réservés à cette étude a été déboursée et une dernière tranche sera déboursée d'ici peu dès approbation du rapport final par les cogestionnaires du Fonds d'Etudes.

2.9. "Misión de Apoyo Técnico Ivan Vidaurre"

Un billet d'avion et des viatiques ont été financés sur le Fonds d'Etudes dans le cadre de la participation du Directeur du Développement du Système National d'Investissement Public du VIPFE, Ivan Vidaurre, au Séminaire de Gestion de Projets d'Investissement Publics (Bogota - Colombie).

La résolution de financement a été signée le 4 novembre 2004 pour un montant de 612,59 EUR.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), la totalité des fonds réservés à cette activité a été déboursée.

2.10. "Estudio Diseño Final Rehabilitación del Sistema de Agua Cajamarca - Departamento de Chuquisaca"

L'étude visait à disposer d'un dossier de formulation et de faisabilité technique et économique du Canal Cajamarca dans le but de contribuer à résoudre le problème d'approvisionnement en eau potable de la ville de Sucre.

La Résolution de Financement a été signée le 1^{er} juillet 2003.

La CIF a été signée le 3 juin 2003.

Le Contrat de Mise en œuvre a été signé le 27 octobre 2003.

Le bureau d'études *Reingeniería Total SRL* a été sélectionné et engagé pour réaliser cette étude d'une durée de trois mois pour un montant de 20.695,66 EUR.

Cette étude a été financée sur le Programme National de Préinvestissement Social (PRONAPRES) dont le budget fait partie du Fonds d'Etudes.

Le rapport final a été remis au mois de novembre 2004.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), la totalité des fonds réservés à cette activité a été déboursée.

2.11. "Estudio Diseño Final Mejoramiento del Canal Ravelo – Departamento de Chuquisaca"

L'étude visait à disposer d'un dossier de formulation et de faisabilité technique et économique du Canal Ravelo dans le but de contribuer à résoudre le problème d'approvisionnement en eau potable de la ville de Sucre.

La Résolution de Financement a été signée le 1^{er} juillet 2003.

La CIF a été signée le 3 juin 2003.

Le Contrat de Mise en œuvre a été signé le 27 octobre 2003.

Le bureau d'études *Global Finance Consultant Bolivia* a été sélectionné et engagé pour réaliser cette étude d'une durée de trois mois pour un montant de 34.381,29 EUR.

Cette étude a été financée sur le PRONAPRES dont le budget fait partie du Fonds d'Etudes.

Le rapport final a été remis au mois de juillet 2004.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), la totalité des fonds réservés à cette activité a été déboursée.

2.12. "Estudio de Factibilidad Conexión Av. Periférica Av. Naciones Unidas – Puente Ferrobeni– Departamento de La Paz"

L'étude visait à obtenir un dossier de faisabilité concernant la connexion de l'*Av. Periférica* avec l'*Av. Vásquez* et l'*Av. Naciones Unidas* par la construction d'un pont et de ses différents accès.

La Résolution de Financement a été signée le 30 juin 2004.

La CIF a été signée le 9 septembre 2004.

Le contrat de mise en œuvre a été signé le 22 décembre 2005.

Le bureau d'études P.C.A. a été sélectionné et engagé pour réaliser cette étude d'une durée de quatre mois pour un montant de 69.238,26 EUR.

Cette étude est financée sur le PRONAPRES dont le budget fait partie du Fonds d'Etudes.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), à ce jour aucun fonds n'a été déboursé dans le cadre de cette étude car le contrat ne prévoit pas de paiement d'avance.

2.13. « Estudio de Factibilidad Conexión Tacagua – Killman Gutiérrez – Departamento de La Paz »

L'étude visait à obtenir un dossier de faisabilité d'amélioration du réseau routier, l'interconnexion locale des zones concernées et la circulation de transport public.

La Résolution de Financement a été signée le 30 juin 2004.

La CIF a été signée le 9 septembre 2004.

Le Contrat de Mise en œuvre a été signé le 22 décembre 2005.

Le bureau d'études *Geo Delta* a été sélectionné et engagé pour réaliser cette étude d'une durée de quatre mois pour un montant de 41.878,89 EUR.

Cette étude est financée sur le PRONAPRES dont le budget fait partie du Fonds d'Études.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), à ce jour aucun fonds n'a été déboursé dans le cadre de cette étude car le contrat ne prévoit pas de paiement d'avance.

2.14. "Estudio de Identificación, Mapeo y Análisis competitivo de siete cadenas productivas en zonas de intervención de Desarrollo Alternativo - Chapare – Departamento de Cochabamba"

L'étude visait à développer sept filières de production (cacao, café, bois, banane, piment, ananas, rocouyer) qui permettrait d'orienter les investissements dans les zones d'action du Développement Alternatif, en fonction du marché, des potentialités et des conditions socio-économiques.

La Résolution de Financement a été signée le 19 avril 2004.

La CIF a été signée le 30 mai 2005.

Le Contrat de Mise en œuvre a été signé le 28 octobre 2005 pour cinq filières. Les deux autres filières (rocouyer et de ananas) doivent faire encore l'objet d'un contrat séparé car les invitations publiques correspondantes ont été déclarées désertes.

Les bureaux d'études *Reingeniería Total SRL*, *I.M.G. Consulting SRL*, *Petromaas SRL*, *Medio Ambiente y Acción Social*, ont été sélectionnés et engagés pour une durée de trois mois chacun.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), à ce jour une première tranche équivalent à une avance prévue dans le contrat a été déboursée.

2.15. "Consultoría Conceptualización de la Modernización del Sistema de Gerencia de Proyectos – Departamento de La Paz"

L'étude visait à conceptualiser la modernisation du Système de Gestion de Projet dans le cadre des normes de base du VIPFE et de ses instruments méthodologiques normatifs et techniques.

La Résolution de Financement a été signée le 22 septembre 2005.

Un mémorandum qui a la valeur d'une CIF a été signé le 16 novembre 2005.

Le contrat correspondant est en cours de signature.

Cette étude est financée sur le PRONAPRES dont le budget fait partie du Fonds d'Études.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), à ce jour aucun fonds n'a été déboursé dans le cadre de cette étude.

2.16. "Consultoría Desarrollo de la Infraestructura Espacial Estadística – Departamento de La Paz"

L'étude visait à renforcer la capacité technique de l'Institut National de Statistiques grâce au développement de l'Infrastructure Spatiale Statistique.

La Résolution de Financement a été signée le 22 septembre 2005.

La CIF a été signée le 10 novembre 2005.

Le contrat est en cours de signature.

Cette étude est financée sur le PRONAPRES dont le budget fait partie du Fonds d'Études.

Comme le précise le tableau d'exécution financière (Cf. annexe), à ce jour aucun fonds n'a été déboursé dans le cadre de cette étude.

3. Liste des études identifiées par le Comité Opératif et annulées par la suite

3.1. "Identificación del Programa de Salud en los Trópicos de Cochabamba y en la ciudad de Santa Cruz"

Le Comité Opératif a approuvé le financement de cette étude le 25 juin 2002 pour un montant de 117.000,00 USD.

La CIF a été signée le 21 février 2003.

Un premier appel d'offre a été lancé au début de mai 2003 sous la responsabilité du Ministère de la Santé et des Sports (MSD) et l'adjudication aurait dû avoir lieu avant la fin du deuxième trimestre 2003. Cependant il a dû être annulé à la demande de la CTB, avec l'appui de l'Ambassade de Belgique, en raison des irrégularités relevées au cours de l'évaluation des offres.

Il n'empêche que les partenaires du Fonds d'Etudes ainsi que le MSD ont été mobilisés pendant de multiples réunions pour cette étude.

3.2. "Apoyo a la implementación del Presupuesto Plurianual"

L'étude visait à garantir l'installation du budget pluriannuel à partir de l'année 2004 dans une perspective de durabilité des finances publiques à moyen terme en améliorant l'efficacité de l'affectation des ressources directement en rapport avec les programmes du plan gouvernemental de développement et en réduisant ainsi les dépenses fiscales.

Le Comité Opératif a approuvé le financement de cette étude le 24 septembre 2003 pour un montant de 142.791,00 USD.

Cette étude a été annulée lors du Comité Opératif du 30 juin 2004, à la demande du VIPFE qui estimait qu'elle ne faisait plus partie de ses objectifs prioritaires.

3.3. "Plan Estratégico de Desarrollo del Trópico de Cochabamba"

L'étude visait à structurer un instrument qui orienterait la formulation et la mise en oeuvre de politiques, d'objectifs, de programmes et de projets d'investissements dans le cadre du développement durable du Tropic de Cochabamba afin d'améliorer les conditions et la qualité de vie de la population.

Le Comité Opératif a approuvé le financement de cette étude le 30 juin 2004 pour un montant de 116.000,00 USD.

La CTB s'est réunie à plusieurs reprises avec le Vice ministre du Développement Alternatif pour réviser les termes de référence dans le but d'arriver à un dossier cohérent et conforme aux normes boliviennes.

Finalement, cette étude a été annulée lors du Comité Opératif du 16 novembre 2004 à la demande du VIPFE et de la *Mancomunidad* des Municipalités du Tropic de Cochabamba qui estimaient qu'elle ne faisait plus partie de ses objectifs prioritaires et souhaitaient la remplacer par l'étude intitulée « *Estudio de Identificación, Mapeo y Análisis competitivo de siete cadenas productivas en zonas de intervención de Desarrollo Alternativo - Chapare – Departamento Cochabamba* » (Cf. point 2.14).

3.4. "Diseño final del Sistema de Conducción de Aguas Milluni Achachicalas"

L'étude visait à réaliser une étude technique et économique qui permettrait au concessionnaire *Aguas del Illimani* (AISA) de continuer à utiliser la prise d'eau de l'illimani

et de faire fonctionner l'installation de traitement des eaux potables d'Achachicala suivant les conditions établies dans son contrat.

Le Comité Opératif a approuvé le financement de cette étude le 1^{er} juillet 2003 pour un montant de 13.231,00 USD.

La CIF a été signée le 4 juillet 2003.

Le VIPFE, après concertation avec l'Ambassade de Belgique et la CTB, a décidé d'annuler cet engagement étant donné que la sélection du consultant n'avait toujours pas abouti le 8 juin 2005 et que la validité de la CIF arrivait à échéance.

4. Liste des principaux problèmes influençant l'exécution et l'impact de la prestation et commentaires

4.1. Disfonctionnements et retards d'exécution des études

Le VIPFE, unique véritable partenaire de la Coopération belge dans le cadre du Fonds d'Etudes, prétend, à juste titre, respecter les normes boliviennes. Néanmoins il ignore les règles élémentaires découlant de l'application de la Convention Spécifique au Fonds d'Etudes. En outre, il privilégie ses pratiques internes par rapport aux normes boliviennes et a fortiori aux normes belges; par exemple il lui arrive d'omettre de procéder à certaines actions qui relèvent uniquement de sa compétence comme l'inscription des fonds de contrepartie au Budget général de la Nation ou bien il impose la signature d'une Convention Interinstitutionnelle de Financement (CIF) comme étape intermédiaire entre la Résolution de Financement qui découle du Comité Opératif et la signature d'un contrat de mise en oeuvre.

Ces disfonctionnements ont pour conséquence de provoquer des retards considérables. Les démarches concernant l'inscription des fonds de contrepartie au Budget général de la Nation peuvent prendre jusqu'à cinq mois. Les délais entre la date de signature de la CIF et la date de signature des contrats d'exécution des études peuvent prendre quatre mois. L'accumulation de ces retards explique les raisons d'un faible niveau d'exécution budgétaire.

4.2. Impact des études sur le portefeuille de la Coopération belge

C'est une vingtaine d'études que le Comité Opératif a décidé de financer avec les ressources du Fonds d'Etudes. Des 16 études, terminées ou en cours d'exécution, quatre seulement sont ou seront utilisées, directement ou indirectement, dans le cadre du programme de la Coopération bilatérale entre la Belgique et la Bolivie.

Fort de son rôle protagoniste, le VIPFE n'a pas moins bénéficié directement du financement de quatre études qu'il est possible de qualifier d'appui institutionnel mais dont il n'y a aucun impact ou effet sur l'amélioration des relations ou des mécanismes de coopération entre la Belgique et la Bolivie.

S'il est admis que les études financées dans le cadre de cette prestation ne doivent pas nécessairement aboutir au financement par la Coopération belge de l'exécution d'un programme ou d'un projet, il n'empêche que la partie belge est en droit de se demander pour quelle(s) raison(s) cet outil de préinvestissement ne pourrait pas d'abord servir à

l'identification ou la préfaisabilité d'actions conçues et décidées dans le cadre de la Coopération bilatérale entre la Belgique et la Bolivie.

4.3. Faible degré d'appropriation des études

Pour mener à bien les études dont le financement est décidé dans le cadre du Comité Opératif, il est prévu de recourir à la sous-traitance en raison du caractère très spécifique de la plupart des études. Cependant comme la Convention Spécifique ne prévoit pas la désignation de superviseur du VIPFE responsable de ces études mais de superviseurs désignés par les institutions bénéficiaires pour en suivre de près leur élaboration dans le cadre de leur contrat de mise en oeuvre, le degré d'appropriation par le VIPFE est très limité. De même, il y a eu une faible capitalisation des leçons apprises de sa part.

Quant au VIPFE lui-même, qui a été le bénéficiaire direct de quatre études, il n'a pas amélioré son fonctionnement mais il a plutôt cherché à contribuer à résoudre ses propres problèmes budgétaires en recourant aux ressources du Fonds d'Etudes.

4.4. Difficultés de suivi par la partie belge

Faute de ressources spécifiques à un suivi incluant des déplacements sur le terrain, la CTB n'assure qu'un suivi strictement administratif des mesures adoptées par le VIPFE et des propositions des bureaux d'études et des consultants au cours de l'élaboration des études.

Pour améliorer le suivi non seulement administratif mais également technique, un superviseur de la Coopération belge, sélectionné par la CTB, devrait assurer le suivi des études financées sur ce fonds. La CTB souhaiterait disposer d'un budget au sein de la nouvelle Convention Spécifique réservé exclusivement au suivi des projets identifiés sur le Fonds d'Etudes. Ce budget permettrait d'améliorer l'accompagnement et de garantir le suivi adéquat des études tant sur le terrain qu'au sein du VIPFE tout comme des bureaux d'études responsables de leur exécution.

Ces dispositions, en pratique au Pérou, nécessiteraient de ressources additionnelles à prévoir dans le cadre de la nouvelle Convention de Mise œuvre de la Convention Spécifique au Fonds d'Etudes.

5. Situation des études en cours

Le point 2 de ce rapport décrit la situation des études finalisées et en cours pendant la période 2002-2005.

Au 31 décembre 2005 les études suivantes sont toujours en cours d'exécution:

- Estudio de Desarrollo Económico No Agropecuario en la Provincia Chayanta - Departamento de Potosí (Point 2.4.)
- Doce Estudios a Diseño Final de Cuencas - Departamento de La Paz (Point 2.8.)
- Estudio de Factibilidad Conexión Av. Periférica Av. Naciones Unidas – Puente Ferrobeni– Departamento de La Paz (Point 2.12.)
- Estudio de Factibilidad Conexión Tacagua – Killman Gutiérrez – Departamento de La Paz (Point 2.13.)
- Estudio de Identificación, Mapeo y Análisis competitivo de siete cadenas productivas en zonas de intervención de Desarrollo Alternativo – Chapare - Departamento de Cochabamba (Point 2.14.)

- Consultoría Conceptualización de la Modernización del Sistema de Gerencia de Proyectos – Departamento de La Paz (point 2.15.)
- Consultoría Desarrollo de la Infraestructura Espacial Estadística – Departamento de La Paz (point 2.16)

La nouvelle Convention Spécifique du Fonds d'Etudes et de Missions Techniques qui sera signée dans le courant du premier semestre 2006 entre la Bolivie et la Belgique précisera que les engagements budgétaires faisant l'objet d'études en cours d'exécution et le solde existant au 31 décembre 2005 seront intégrés dans le budget de la nouvelle Convention Spécifique pour garantir la poursuite des études en cours comme accordé entre le VIPFE, la DGCD et la CTB.

2^{ème} PARTIE : ANNEXE

ANNEXE : Etat des recettes et dépenses au 31 décembre 2005.

SITUACION FONDO DE ESTUDIOS AL 31/12/05

PROJECT CODE:

BOL/00/008

| TOTAL BUDGET (EUR): | | | | | 771.321,10 | | | | |
|---------------------|--|-----------------|----------------------|-------------------|---------------------|------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| COGEST (EUR): | | | | | 771.321,10 | | | | |
| REGIE (EUR): | | | | | 0,00 | | | | |
| STUDY | DESCRIPTION | FECHA FIRMA CIF | FECHA FIRMA CONTRATO | SITUACION ACTUAL | BUDGET AMOUNT (EUR) | EXPENSES AT 31/12/2004 (EUR) - CTB | BALANCE AT 31/12/2004 (EUR) | EXPENSES AT 31/12/2005 (EUR) - CTB | BALANCE AT 31/12/2005 (EUR) |
| A | ALLOCATED FUNDS | | | | 704.325,97 | 179.923,16 | 524.402,81 | 255.590,20 | 268.812,61 |
| 01 | Desembolsos vía DGCI antes de 31-Dic-2000 | | | | 10.823,40 | 10.823,40 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 01 | <i>Desembolsos vía DGCI antes de 31-Dic-2000</i> | | | | <i>10.823,40</i> | <i>10.823,40</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| 02 | Mejoramiento del Ecosistema Urbano Rural de El Alto - Plan Verde | 02.07.2002 | 28.10.2002 | CONCLUIDO | 31.495,70 | 31.495,70 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 01 | <i>Mejoramiento del Ecosistema Urbano Rural de El Alto - Plan Verde</i> | | | | <i>31.495,70</i> | <i>31.495,70</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| 03 | Plan de Extensión de Cobertura de la Red de Salud - El Alto | 03.04.2003 | 20.08.2002 | CONCLUIDO | 4.208,87 | 4.208,87 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 01 | <i>Plan de Extensión de Cobertura de la Red de Salud - El Alto</i> | | | | <i>4.208,87</i> | <i>4.208,87</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| 04 | Estudio Factibilidad Plan de Desarrollo Rural Integrado - Prov. Oropeza | 03.07.2003 | 07.04.2004 | CONCLUIDO | 98.971,17 | 20.436,69 | 78.534,48 | 78.534,48 | 0,00 |
| 01 | <i>Estudio Factibilidad Plan de Desarrollo Rural Integrado - Prov. Oropeza</i> | | | | <i>98.971,17</i> | <i>20.436,69</i> | <i>78.534,48</i> | <i>78.534,48</i> | <i>0,00</i> |
| 05 | Estudio Desarrollo Económico No Agropecuario - Prov. Chayanta | 03.06.2003 | 31.10.2005 | EN CURSO | 36.408,72 | 0,00 | 36.408,72 | 0,00 | 36.408,72 |
| 01 | <i>Estudio Desarrollo Económico No Agropecuario - Prov. Chayanta</i> | | | | <i>36.408,72</i> | <i>0,00</i> | <i>36.408,72</i> | <i>0,00</i> | <i>36.408,72</i> |
| 06 | Diseño Final construcción de Puentes - Porv. Chayanta y Oropeza | 04.09.2003 | | CONCLUIDO | 23.438,37 | 23.438,37 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 01 | <i>Diseño Final construcción de Puentes - Porv. Chayanta y Oropeza</i> | | | | <i>23.438,37</i> | <i>23.438,37</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| 07 | Consultor Experto en Administración de Base de Datos - ORACLE | | 25.08.2003 | CONCLUIDO | 4.832,26 | 3.234,76 | 1.597,50 | 1.597,50 | 0,00 |
| 01 | <i>Consultor Experto en Administración de Base de Datos - ORACLE</i> | | | | <i>4.832,26</i> | <i>3.234,76</i> | <i>1.597,50</i> | <i>1.597,50</i> | <i>0,00</i> |
| 08 | Supervisión Estudio de Prefactibilidad Plan Verde - El Alto | 24.09.2003 | 15.09.2003 | CONCLUIDO | 1.692,56 | 1.692,56 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 01 | <i>Supervisión Estudio de Prefactibilidad Plan Verde - El Alto</i> | | | | <i>1.692,56</i> | <i>1.692,56</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| 09 | Realización de 12 Estudios a Diseño Final Cuencas - La Paz | 20.10.2003 | 11.03.2004 | EN CURSO | 197.518,69 | 45.139,63 | 152.379,06 | 144.233,49 | 8.145,57 |
| 01 | <i>Realización de 12 Estudios a Diseño Final Cuencas - La Paz</i> | | | | <i>197.518,69</i> | <i>45.139,63</i> | <i>152.379,06</i> | <i>144.233,49</i> | <i>8.145,57</i> |
| 10 | Misión de Apoyo Técnico (Viáticos & Pasajes IVAN VIDAURRE) | | | CONCLUIDO | 612,59 | 612,59 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 01 | <i>Misión de Apoyo Técnico (Viáticos & Pasajes IVAN VIDAURRE)</i> | | | | <i>612,59</i> | <i>612,59</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| 11 | Identificación, Análisis Competitivo de 7 cadenas productivas Chapare | 30.05.05 | 28.10.05 | EN CURSO | 106.916,04 | 0,00 | 106.916,04 | 14.988,37 | 91.927,67 |
| 01 | <i>Identificación, Análisis Competitivo de 7 cadenas productivas Chapare</i> | | | | <i>106.916,04</i> | <i>0,00</i> | <i>106.916,04</i> | <i>14.988,37</i> | <i>91.927,67</i> |
| 12 | Diseño final Rehabilitación del Sistema de Agua Cajamarca | 03.06.2003 | 27.08.2003 | CONCLUIDO | 20.695,66 | 8.772,24 | 11.923,42 | 11.923,42 | 0,00 |
| 01 | <i>Diseño final Rehabilitación del Sistema de Agua Cajamarca</i> | | | | <i>20.695,66</i> | <i>8.772,24</i> | <i>11.923,42</i> | <i>11.923,42</i> | <i>0,00</i> |
| 13 | Diseño final Mejoramiento del Canal Ravelo | 03.06.2003 | 27.08.2003 | CONCLUIDO | 34.381,29 | 30.068,35 | 4.312,94 | 4.312,94 | 0,00 |
| 01 | <i>Diseño final Mejoramiento del Canal Ravelo</i> | | | | <i>34.381,29</i> | <i>30.068,35</i> | <i>4.312,94</i> | <i>4.312,94</i> | <i>0,00</i> |
| 14 | Factibilidad Conexión Tacagua-Killman Gutierrez | 09.09.2004 | 22.12.05 | EN CURSO | 41.878,89 | 0,00 | 41.878,89 | 0,00 | 41.878,89 |
| 01 | <i>Factibilidad Conexión Tacagua-Killman Gutierrez</i> | | | | <i>41.878,89</i> | <i>0,00</i> | <i>41.878,89</i> | <i>0,00</i> | <i>41.878,89</i> |
| 15 | Factibilidad Conexión Av. Periferica.Av. NNUU -Puente Ferrobeni | 09.09.2004 | 22.12.05 | EN CURSO | 69.238,26 | 0,00 | 69.238,26 | 0,00 | 69.238,26 |
| 01 | <i>Factibilidad Conexión Av. Periferica.Av. NNUU -Puente Ferrobeni</i> | | | | <i>69.238,26</i> | <i>0,00</i> | <i>69.238,26</i> | <i>0,00</i> | <i>69.238,26</i> |
| 16 | Conceptualización de la Modernización Sistema Gerencia Proyectos | | | EN FASE SELECCIÓN | 10.182,48 | 0,00 | 10.182,48 | 0,00 | 10.182,48 |
| 01 | <i>Conceptualización de la modernización Sistema Gerencia Proyectos</i> | | | | <i>10.182,48</i> | <i>0,00</i> | <i>10.182,48</i> | <i>0,00</i> | <i>10.182,48</i> |
| 17 | Desarrollo Infraestructura Espacial Estadística | | | EN FASE SELECCIÓN | 11.031,02 | 0,00 | 11.031,02 | 0,00 | 11.031,02 |
| 01 | <i>Desarrollo Infraestructura Espacial estadística</i> | | | | <i>11.031,02</i> | <i>0,00</i> | <i>11.031,02</i> | <i>0,00</i> | <i>11.031,02</i> |
| Z | UNALLOCATED FUNDS | | | | 66.995,13 | 31,86 | 66.963,27 | 15,65 | 66.947,62 |
| 01 | Unallocated Funds | | | | 66.995,13 | 31,86 | 66.963,27 | 15,65 | 66.947,62 |
| 01 | <i>Unallocated Funds</i> | | | | <i>66.995,13</i> | <i>31,86</i> | <i>66.963,27</i> | <i>15,65</i> | <i>66.947,62</i> |
| | TOTAL BUDGET | | | | 771.321,10 | 179.955,02 | 591.366,08 | 255.605,85 | 335.760,23 |

Composition solde

Banque Locale - Banque Centrale de la Bolivie
 Solde pour déboursier de Bxl
Solde total au 31-Déc-2005

EUR

171.063,98
 164.696,25
335.760,23

STUDY FUND - MIGRATION of BUDGET - 31/12/2004

FIT

PROJECT CODE: BOL/00/008

| | |
|---------------------|--|
| TOTAL BUDGET (EUR): | |
| COGEST (EUR): | |
| REGIE (EUR): | |

| STUDY | EXPENSES AT 31/12/2004 (EUR) | DESCRIPTION | BUDGET AMOUNT (EUR) |
|-------|---------------------------------|-------------|------------------------|
| R1 | 170.043,53 | | |

APPROVED BY: